



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 25 août 2020

Monsieur le Maire de Nice
Monsieur le Président de la Métropole
Monsieur le Président du CCAS

Objet : attribution des primes

Monsieur le Maire,
Monsieur le Président,

Le 22 avril dernier, vous avez adressé, à l'ensemble des agents de nos trois entités, un courrier concernant leur mobilisation depuis le début de la crise sanitaire.

Vous avez tenu à saluer l'engagement des personnels les plus impliqués dans la gestion de cette crise, et avez décidé « *le versement d'une prime de 1500€ aux agents de nos EHPAD, de 1000€ aux agents des autres services prioritaires, de 500€ aux télétravailleurs les plus mobilisés sur proposition de leur hiérarchie et de 500€ aux agents volontaires engagés dans les diverses actions solidaires* ».

Vous indiquez que les modalités de versement de cette prime seraient précisées par le Directeur général des Services après échange avec les organisations syndicales.

Pour autant, depuis la fin du confinement, le 11 mai dernier, notre syndicat reste dans l'attente d'être consulté ou informé, par votre administration, des dispositions envisagées concernant l'attribution de cette prime.

Pourtant, comme vous le savez, les personnels ont prouvé, s'il en était encore besoin, leur professionnalisme et l'importance du Service Public pendant la période de crise sanitaire du COVID-19.

Pour notre part, alors que la crise sanitaire ne fait que mettre en exergue les besoins urgents de financement et de moyens humains dans les services publics, nous réaffirmons notre opposition à la désocialisation et la défiscalisation des primes.

Ce professionnalisme, dont ils font preuve en tout temps, appelle, pour nous, à une vraie reconnaissance de leurs qualifications et de leur travail.

C'est pour cela que la CGT exige et continuera d'exiger la revalorisation de leurs rémunérations, la suppression des inégalités salariales femmes/hommes et la fin du gel du point d'indice.

À ce jour , depuis votre annonce, et alors que vous souligniez que rien n'aurait été possible « *sans leur remarquable mobilisation* », les agents restent dans l'expectative du versement de cette prime Covid-19.

Par ailleurs, notre courrier concernant les annonces du CSFPT sur la prime « Grand Âge », adressé à Madame la Vice Présidente du CCAS de Nice, le 06 juillet 2020, est resté sans réponse.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous informer de l'ensemble des mesures prises concernant l'attribution des primes évoquées ci-avant.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

P/ Le Syndicat CGT
Le Secrétaire Général



Hugues JEFFREDO